

EPH1021 - Techniques de défense

École de programmes :

Programme :

Session :

Nombre d'heures : 0

Durée du cours : 0 semaines

Cours préalables : Aucun

Cours associés : Aucun

Ce cours peut s'offrir comme formation générale : Oui Non

En conformité avec le Code des droits de la personne de l'Ontario et avec la Loi de 2001 sur les personnes handicapées de l'Ontario, le Collège Boréal s'engage à fournir des accommodements aux étudiantes et aux étudiants **identifiés** comme ayant des besoins particuliers.

Nom du professeur :

Téléphone :

Courriel :

Disponibilité du professeur :

DESCRIPTION DU COURS

Dans ce cours, l'étudiante ou l'étudiant apprend des techniques de défense de base et les applique. On souligne l'importance pour l'agent ou l'agente de correction, en milieu institutionnel et communautaire, d'avoir recours à l'autodéfense.

CONTRIBUTION DU COURS AUX RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE EN FORMATION PROFESSIONNELLE (RAFP)

(<http://www.edu.gov.on.ca/fre/general/college/progstan/index.html>)

L'étudiante ou l'étudiant du programme de : Techniques de réadaptation et de justice pénale aura démontré, de façon fiable, sa capacité à :

- N° 1 Exercer son métier conformément à la pratique et à la déontologie professionnelle, dans le respect d'autrui et des lois et règlements pertinents.
- N° 5 Aider à prévenir et à résoudre les situations de crise en ayant recours à des méthodes compatibles avec les exigences organisationnelles et légales.

L'étudiante ou l'étudiant du programme de : Techniques des services policiers aura démontré, de façon fiable, sa capacité à :

- N° 1 Exécuter toutes les tâches en respectant les lois pertinentes ainsi que les normes, règlements et directives pour le maintien de l'ordre.
- N° 2 Analyser toute l'information pertinente et prendre des décisions efficaces et défendables du point de vue juridique tout en respectant les normes déontologiques et professionnelles.
- N° 3 Rendre compte de ses actes dans l'exécution de toutes les tâches.
- N° 9 Atténuer les risques et maintenir l'ordre en appliquant des stratégies efficaces dans des situations de crise, de conflits et d'urgence.

CONTRIBUTION DU COURS AUX RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE RELATIFS À L'EMPLOYABILITÉ (RARE)

(<http://www.edu.gov.on.ca/fre/general/college/progstan/essential.html>)

L'étudiante ou l'étudiant aura démontré, de façon fiable, sa capacité à :

- N° 1 communiquer d'une façon claire, concise et correcte, sous la forme écrite, orale et visuelle, en fonction des besoins de l'auditoire;
- N° 5 appliquer une approche systématique de résolution de problèmes;
- N° 6 utiliser une variété de stratégies pour prévoir et résoudre des problèmes;

EXIGENCES DE LA FORMATION GÉNÉRALE

(<http://www.edu.gov.on.ca/fre/general/college/progstan/contain.html>)

- N° 2 Le citoyen
- N° 4 La croissance personnelle
- N° 5 La science et la technologie

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE DU COURS

No. À la fin du cours, la personne diplômée aura démontré, de façon fiable, son habileté à :

Éléments de performance

- | | |
|---|---|
| <p>1 Appliquer des techniques de défenses, avec confiance, et qui conformément au Modèle national de l'emploi la force pour les services policiers et celui de Correction Canada.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Connaître le modèle d'emploi de la force • Identifier les différents systèmes reliés à l'autodéfense • Connaître l'historique de certains systèmes d'arts martiaux • Identifier les raisons pour employer de la force contre le détenu / personne en état d'arrestation • Identifier les raisons pour se défendre dans le milieu correctionnel / policier • Connaître la législation pertinente en tant que l'utilisation de la force contre un détenu • Connaître les responsabilités inhérentes aux professions • Connaître les principes de l'entraînement physique • Connaître les manières de déplacer une personne sans causer des blessures • Prévenir la violence physique contre soi, le détenu, les autres membres du personnel et de la communauté |
| <p>2 Optimiser le sens d'observation et appliquer des techniques de défense reconnues dans les domaines des professions de police et de correction.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Analyser la décision d'utiliser la force et de se défendre • Analyser la réaction à une crise en agissant avec confiance • Connaître la distance personnelle et la sécurité de soi • Comprendre l'importance de la communication et de la direction avec le détenu • Démontrer des techniques de défense • Appliquer des techniques de défense • Contrôler le détenu en évitant la force excessive • Reconnaître les gestes et le comportement agressif des détenus et réagir avec prudence, confiance et selon les lois et règlements à suivre • Interagir avec une communication qui mène à l'observation volontaire de la part du détenu • Appliquer le code de couleur de la prise de conscience « colour code of awareness » dans des situations potentiellement dangereuses. |

ÉVALUATION

L'évaluation porte sur l'atteinte de tous les résultats d'apprentissage énumérés au début de ce plan de cours.

Stratégies et pondération de l'évaluation (selon le tableau des Résultats d'apprentissage du cours)

Note : Le Collège se réserve le droit de modifier, au besoin, les stratégies d'évaluation et la pondération et d'en aviser les étudiantes et étudiants.

Résultat d'apprentissage mesuré	Description des évaluations mesurant l'atteinte du résultat d'apprentissage	%
1, 2	Test écrit (composantes théoriques des modèles)	20
1, 2	Évaluations des techniques appliquées	35
1, 2	Évaluations des techniques appliquées avec le sens d'observation aiguë	35
	Participation active et assiduité.	

1, 2

Ce cours de par son sujet prépare l'étudiant ou l'étudiante pour son stage et au domaine des services correctionnels et de la sécurité communautaire, de plusieurs manières : Discussions en classe, explication de la théorie de l'autodéfense, le rôle de l'agent correctionnel et de l'agent de sécurité dans une situation ayant besoin d'utiliser le contrôle et de la force. La présence et participation active est nécessaire pour la compréhension des théories d'autodéfense et pour maîtriser les techniques de défense au gymnase.

10

100%

Barème d'évaluation et note de passage

Note	Valeur numérique	Étendue	Description
A+	4.0	90-100	
A	3.5	85-89	
A-	3.3	80-84	
B+	3.1	77-79	
B	3.0	73-76	
B-	2.8	70-72	
C+	2.6	67-69	
C	2.3	63-66	
C-	2.1	60-62	
D+	1.9	57-59	
D	1.6	53-56	
D-	1.2	50-52	
EC	-	-	Échec
CR	-	-	Crédit
ND	-	-	Note non disponible
EX	-	-	Exemption
AU	-	-	Auditrice / Auditeur libre
R	-	-	Abandon
IN	-	-	Incomplet
AE	-	-	Aegrotat ou compassion
PT			Pas terminé
AT			Attestation
NAT			Non-attestation

Tout résultat inférieur à la note de passage constitue un échec.

La note de passage de ce cours est un :

EXIGENCES

Le Guide Boréal de l'étudiante et de l'étudiant est un document officiel très important qui regroupe les politiques, les directives et les procédures administratives relatives à l'enseignement en ce qui a trait à votre dossier scolaire; vos droits et vos responsabilités en tant qu'étudiante et étudiant.

Votre première responsabilité comme étudiante et étudiant est donc de vous familiariser avec ce guide et de vous y référer au besoin. <http://www.collegeboreal.ca/services-etudiants/guide-boreal/>

Certains programmes pourraient avoir des directives pédagogiques additionnelles que vous devrez connaître et respecter.

AUTRES EXIGENCES (il s'agit des exigences particulières en lien avec le programme ou le cours).

- Nous sommes tous gagnants lors des échanges et des discussions qui ont lieu durant nos rencontres puisque le partage des idées enrichit l'apprentissage. Pour cette raison, la présence en classe est obligatoire afin de s'assurer de l'atteinte de tous les objectifs

d'apprentissage et la réussite du cours.

▪ En cas d'absentéisme répété, l'action suivante sera prise :

- 1) Un avis d'absentéisme sera envoyé par écrit à l'étudiant(e) pour une absence de 10 % des heures totales d'un cours
- 2) Un 2^e et dernier avis sera envoyé par écrit à l'étudiant(e) pour une absence de 20 % ou plus des heures totales d'un cours. Elle ou il risque d'échouer au cours.

▪ Lorsque l'étudiante ou l'étudiant prévoit une absence, elle ou il doit communiquer avec le (la) professeur(e) **avant le cours** selon les coordonnées citées dans le plan de cours.

▪ L'étudiante ou l'étudiant est responsable de s'informer auprès de ses collègues de classe au sujet de la matière vue pendant la période manquée afin d'obtenir tout matériel distribué durant le cours.

▪ Si l'étudiante ou l'étudiant s'absente le jour d'une activité d'évaluation (p. ex. épreuve ou examen), elle ou il doit aviser le (la) professeur(e) de son absence **avant le cours**. Dès son retour au Collège, elle ou il doit faire une demande par écrit au (à la) professeur(e) pour faire l'activité manquée à un temps alternatif. De plus, elle ou il doit soumettre une pièce justificative de son absence (p. ex. un billet du médecin ou une preuve de présence à des funérailles). L'étudiante ou étudiant obtiendra le privilège de faire l'activité manquée uniquement dans les situations jugées acceptables par le (la) professeur(e).

▪ PONCTUALITÉ

En cas de retard à un cours, l'étudiante ou l'étudiant peut se faire refuser l'accès à la salle de classe.

RESPECT DES ÉCHÉANCIERS

▪ À défaut d'informer et de discuter avec le (la) professeur(e) au préalable de son incapacité de remettre un travail à la date et à l'heure prévues, la note de zéro (0) sera attribuée.

GUIDE BORÉAL

▪ L'étudiante ou l'étudiant est responsable de lire et de se familiariser avec les politiques énumérées dans le Guide Boréal accessible sur le site web du collège à l'adresse suivante : <http://www.borealc.on.ca/Borealc/Info-Boreal/Documents/Guide-Boreal.pdf>

MODIFICATION AU PLAN DE COURS

▪ Toutes modifications au plan de cours doivent être acceptées de façon unanime par l'ensemble des étudiantes et étudiants dans le cours. Le (la) professeur(e), de concert avec les étudiant(e)s, révisera les activités d'apprentissage et le barème d'évaluation et y apportera les modifications nécessaires si elles sont jugées appropriées.

▪ **Aucun travail ni aucune évaluation ne sera acceptée par l'entremise du courriel, sauf si le professeur ait accordé une permission spécifique à ce faire. En absence d'une telle permission, une note de zéro sera attribuée à tout travail ou toute évaluation remise par courriel.**

Une tenue vestimentaire convenable et appropriée est requise pour les cours de Gestion du mode de vie et conditionnement physique. Le professeur ainsi que les employés du Centre Sportif se réservent le droit de refuser l'accès au cours s'ils jugent que l'étudiante ou l'étudiant ne se conforme pas à cette exigence. Ce refus d'accès sera considéré comme une absence non justifiée. Les employés du Centre sportif peuvent aussi refuser l'accès à la salle d'haltérophilie ou à tout autre service.

Les étudiants doivent remplir un Q AAP (PAR Q) et une renonciation administrée par le professeur avant de participer à toute activité physique du cours. Le professeur peut refuser l'accès au cours jusqu'à ce que l'étudiante ou l'étudiant subisse une évaluation physique par un médecin.

Les espadrilles ne doivent pas marquer le plancher du gymnase.

Le respect et la coopération des étudiants envers les employés du Centre sportif sont primordiaux. Si un comportement perturbateur est rapporté au professeur de ce cours par un employé ou une employée du centre, les politiques et sanctions du Guide Boréal s'appliqueront.

RESSOURCES

Ressources obligatoires (manuels, cahier de stage) :

Ne s'applique pas.

Les ressources obligatoires peuvent être achetées à la Coopérative Boréal (COOP) à Sudbury ainsi qu'aux endroits désignés dans vos campus respectifs.

Les ressources obligatoires, qu'elles soient en français ou en anglais, sont soigneusement choisies pour leur actualité et leur plus récente version dans le domaine afin d'appuyer la réussite des diplômés sur le marché de travail bilingue.

Logiciels :

Ne s'applique pas.

Fournitures obligatoires :

Ne s'applique pas.

Les notes de cours sont affichées au portail des Cours en ligne.

Autres fournitures ou ressources suggérées :

Ne s'applique pas.

RECHERCHES INFORMATIQUES

CENTRE DE RESSOURCES ALPHONSE-DESJARDINS

Site web du Centre de ressources (bibliothèque) : <http://boreal.libguides.com/biblio/>

Catalogue informatisé : <http://boreal.concat.ca>

Info-guides : <http://boreal.libguides.com/browse.php>

SUDBURY

21, boul. Lasalle
Sudbury ON
P3A 6B1

HEARST

64, 9e rue
Hearst ON
P0L 1N0

KAPUSKASING

3, ave. Aurora
Kapuskasing ON
P5N 1J6

TEMISKAMING

280, rue Armstrong
New Liskeard ON
P0J 1P0

STURGEON FALLS

96, rue Main
Sturgeon Falls ON
P2B 1N3

TIMMINS

395, boul. Theriault
Timmins ON
P4N 0A7

TORONTO

1, rue Yonge
Toronto ON
M5E 1E5